



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée

Question écrite n° 61723

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de M. le Premier ministre sur les modalités d'application de la loi n° 2010-2 du 5 janvier 2010 relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes d'essais nucléaires. Les associations des vétérans des essais nucléaires souhaitent être reçues par M. le Premier ministre afin d'échanger avec lui sur le décret d'application de la loi. Aussi, il lui demande s'il compte les recevoir, sous quelle forme et à quelle date.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61723

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 juillet 2014](#), page 6295

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)